

Bureau de poste, *Mouy*. — Population, 509. — Nombre de maisons, 164. — Revenus communaux, 287 f. 12 c.

HEILLES, *Heille (Hilgia)*, à la limite occidentale, entre *Saint-Félix* au nord-est et *Mouy* à l'est.

Le territoire s'avance dans la vallée jusqu'au bord du Thérain, et s'étend vers le midi sur le plateau de Mouchy-le-Châtel; les lieux habités sont situés sur la pente boisée de ce plateau; un ravin sépare le territoire de celui de *Mouy*; un autre ravin descendant de Mouchy occupe la région occidentale; c'est dans ce dernier que le chef-lieu, formé de plusieurs rues, est bâti; il comprend quatre-vingts maisons.

Heilles dépendait de la baronnie de Mouchy-le-Châtel.

La cure, sous le titre de saint Martin, était conférée par le chapitre Saint-Michel de Beauvais, qui avait un tiers des dîmes, et le chapitre de Mouchy les deux autres tiers. Le curé, à portion congrue, avait pour tout revenu vingt-quatre mines de blé, douze d'avoine, un cochon, une toison et un oison. Cette commune est comprise aujourd'hui dans la succursale de Mouchy-le-Châtel, canton de Noailles.

L'église est isolée dans les bois, entre *Heilles* et *Morinval*. Elle est cruciforme, pourvue d'un clocher central roman, à deux croisées doubles sur chaque face, à modillons bizarres sous la corniche; il est couvert d'un chapeau en ardoises. Le chœur est ogival, à fenêtres formées d'ogives geminées sans ornemens; on remarque à l'un des transepts une fenêtre de l'époque de la transition. La nef a été remaniée; une porte latérale anguleuse a été bouchée. Le portail est formé de deux ogives triflées, séparées par un meneau.

Le chœur est voûté, la nef lambrissée; tout l'édifice est sombre et humide.

Le château de *Morinval*, de construction moderne, forme un écart à l'est de *Heilles*.

Monchy-la-Ville ou *Moncy*, hameau dans la vallée, a près de soixante maisons. Ce lieu, qui était de la paroisse de *Mouy*, avait une chapelle bâtie en 1533.

Le moulin de *l'Isle* est un autre écart à la limite au nord de *Heilles*.

Hautemaison, écart vers la côte au midi de *Monchy-la-Ville*, n'est jamais plus de quatre maisons. Il est entièrement détruit.

La route départementale de Noailles à Catenoy passe sur la limite du territoire au sud-ouest.

La commune a une maison d'école, et un marais d'environ qua-

tre-vingts hectares. Le cimetière, clos de haies vives, entoure l'église.

Il y a un bureau de bienfaisance.

On trouve, dans l'étendue de la commune, un moulin à eau, un moulin à foulon, une féculerie, une fabrique de boutons. Une grande partie de la population est occupée à la culture maraîchère.

Contenance: Terres labourables, 267 h. 04,85. — Jardins potagers, 18 h. 55,55. — Bois taillis, 80 h. 95. — Vergers et pépinières, 1 h. 32,35. — Oseraies et aunaies, 4 h. 51,75. — Friches, 5 h. 95,70. — Pâtures, 0 h. 15,25. — Marais, 77 h. 29,50. — Prés, 128 h. 66,25. — Eaux, 2 h. 65,50. — Routes, chemins et places, 10 h. 80,20. — Propriétés bâties, 5 h. 28,50. — Total, 601 hect. 18,20.

Distance de *Mouy*, 4 kil. — De Clermont, 1 myr. 2 kil. — De Beauvais, 1 myr. 9 kil. — Marchés, Noailles, *Mouy*. — Bureau de poste, *Mouy*. — Population, 454. — Nombre de maisons, 157. — Revenus communaux, 485 fr. 82 c.

HONDAINVILLE, *Hondainville-sur-Thérain*, *Hondainville-en-Beauvaisis*, *Hondinville*, *Hodinville*, *Ondainville*, *Hondenville*, *Hondeville*, *Hondaville*, (*Hundanisvilla*, *Odonisvilla*), entre *Thury* au nord-est, *Angy* à l'est, *Mouy* au midi, *St.-Félix* à l'ouest.

Son territoire s'étend dans la vallée du Thérain et dans le vallon du ruisseau de Lombardie; une longue colline, connue sous le nom de côte Saint-Aignan, occupe la région orientale. Le chef-lieu est situé à l'entrée du vallon près du ruisseau; il est formé principalement d'une rue large et aérée, toujours propre, et de deux places triangulaires dont l'une est garnie de plantations.

Cette commune qui avait été réunie à celle de *St.-Félix* en 1825, en a été séparée de nouveau dans l'année 1852.

Suivant une tradition orale, le village d'*Hondainville* existait autrefois sur la pente de la côte Saint-Aignan, à l'endroit où est aujourd'hui le cimetière; on y a souvent trouvé des vestiges de constructions, des voûtes de cave, des débris de meubles et autres restes incontestables d'habitations.

Hondainville qui dépendait du comté de Clermont, est un des lieux les plus anciens du Beauvaisis. La seigneurie en fut donnée en 974 au monastère de Saint-Aubin d'Angers par Adélaïde de Vermandois, comtesse d'*Angy*, femme de Geoffroy Grisegonelle, comte d'Anjou; les moines la cédèrent plus tard à Foulque III, successeur de Geoffroy.

Un château fortifié existait sur l'emplacement de la ferme située au nord du village près du ruisseau de Lombardie, où l'on voit